

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		-	-
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-
Total des immobilisations incorporelles		-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		5 912	-
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>	-	49	-
Immobilisations corporelles en cours		-	-
Total des immobilisations corporelles		5 863	-
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		68 941 278	25 907 500
<i>Provisions sur immobilisations financières</i>		-	-
Total des immobilisations financières	N° 4-1	68 941 278	25 907 500
Autres actifs non courants	N° 4-2	1 160 186	2 787
Total des autres actifs non courants		1 160 186	2 787
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		70 107 327	25 910 287
ACTIFS COURANTS			
Stocks		-	-
<i>Provisions pour dépréciation des stocks</i>		-	-
Clients et comptes rattachés		-	-
<i>Provisions pour dépréciation des comptes clients</i>		-	-
Autres actifs courants	N° 4-3	1 494 829	79 941
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		-	-
Placements et autres actifs financiers	N° 4-4	31 813 404	6 116 366
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers</i>		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 4-5	711 911	4 852 219
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		34 020 144	11 048 526
TOTAL DES ACTIFS		104 127 471	36 958 813

BILAN (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	22 800 000
Capital social appelé et versé			
Capital social appelé et non versé			
Prime d'émission		33 846 159	-
Résultats reportés		(760 349)	(76 578)
Résultat en instance d'affectation			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		70 039 657	22 723 422
Résultat de l'exercice		3 441 886	(683 771)
Total des capitaux propres avant affectation	N° 4-6	73 481 543	22 039 651
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 4-7	25 000 000	5 979 167
Provision pour risques et charges		-	-
Total des passifs non courants		25 000 000	5 979 167
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 4-8	73 457	5 993
Autres passifs courants	N° 4-9	1 880 456	7 813 916
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 4-10	3 692 015	1 120 086
Total des passifs courants		5 645 928	8 939 995
TOTAL DES PASSIFS		30 645 928	14 919 162
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		104 127 471	36 958 813

ETAT DE RESULTAT (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 5-1	6 198 750	-
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		6 198 750	-
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés			
Achats d'approvisionnement consommés		16	-
Charges de personnel		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	N° 5-2	581 138	1 593
Autres charges d'exploitation	N° 5-3	755 801	226 980
Total des charges d'exploitation		1 336 955	228 573
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		4 861 795	-228 573
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	N° 5-4	(2 760 193)	(593 535)
Produits des placements			
Produits des placements	N° 5-5	1 352 678	138 337
Autres gains ordinaires			
Autres gains ordinaires		4	-
Autres pertes ordinaires			
Autres pertes ordinaires		-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
		3 454 284	-683 771
Impôt sur les sociétés			
Impôt sur les sociétés	N° 5-6	12 398	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			
		3 441 886	-683 771
Eléments extraordinaires			
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET			
		3 441 886	-683 771

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 441 886	(683 771)
Ajustement pour :			
▪ Amortissements/résorptions et Provisions		581 138	1 593
▪ Capital souscrit appelé non encore libéré		-	-
▪ Capital souscrit libéré		-	-
▪ Variations des :			
- Stocks	N° 6-1	-	-
- Créances	N° 6-1	-	-
- Autres actifs courants	N° 6-1	(1 414 888)	(16 078)
- Fournisseurs et comptes rattachés	N° 6-1	67 464	3 875
- Autres passifs courants	N° 6-1	5 418 814	11 231 571
- Autres passifs financiers	N° 6-1	250 958	46 414
▪ Transfert de charges	N° 4-2-2	(1 738 487)	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 606 885	10 583 604
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 912)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	N° 4-1-1	(43 033 778)	(6 999 700)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(43 039 690)	(6 999 700)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Libération du capital		-	300 000
Augmentation de capital	N° 4-6	40 000 006	-
Encaissements provenant des emprunts	N° 4-7	33 000 000	7 000 000
Remboursements d'emprunts	N° 4-7	(15 000 000)	-
Décaissements provenant de l'acquisition des placements à court terme		(25 696 737)	(6 116 158)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		32 303 269	1 183 842
VARIATION DE TRESORERIE		-4 129 536	4 767 746
Trésorerie au début de l'exercice		4 799 587	31 841
Trésorerie à la fin de l'exercice		670 051	4 799 587

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2015	31/12/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	6 198 750	Achats d'approvisionnements consommés	16	Marge	6 198 734	0
Marge	6 198 734	Autres charges externes	755 801	Valeur ajoutée brute	5 442 933	(226 979)
Valeur ajoutée brute	5 442 933	Charges de personnel	0	Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	5 442 933	(226 979)
		Impôts et taxes	0			
Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	5 442 933					
Autres gains ordinaires	4	Charges financières	2 760 193			
Produits financiers	1 352 678	Dotations aux amortissements et aux provisions	581 138	Résultat net de l'exercice (la période)	3 441 886	(683 771)
		Autres pertes ordinaires	0			
		Impôt sur les sociétés	12 398			

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH - SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 Juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libéré.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés, l'étude, le conseil, l'assistance et la réalisation de projets informatiques ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés, le diagnostic, l'audit, l'étude, le développement, la mise en place et la maintenance des systèmes informatiques industriels et d'automatisme ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, société ou syndicats, consortiums, association en participation ou autres, créés ou à créer.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « **Universal Auto Distribution Holding** », arrêtés au 31/12/2015, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* **Le bilan** fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « **Universal Auto Distribution Holding** », arrêtés au 31/12/2015, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2015 la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- notamment : la convention de l'entité,
- la convention de l'unité monétaire,
- la convention de la périodicité,
- la convention de réalisation du revenu,
- la convention de rattachement des charges aux produits,
- la convention de l'objectivité,
- la convention de la permanence des méthodes,
- la convention de l'information complète,
- la convention de prudence,
- la convention de l'importance relative,
- la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financier sont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3- 1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN

Note 4-1 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2015 à 68 941 278 Dinars contre 25 907 500 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Notes
Titres de participation	68 905 758	25 907 500	4-1-1
Dépôt et cautionnement	35 520	-	
TOTAL	68 941 278	25 907 500	

Note 4-1-1 : TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2015 à 68 905 758 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur d'acquisition	Provision
AURES AUTO	99,996%	1 399 940	6 999 700	-
ECONOMIC AUTO	99,914%	69 940	18 883 800	-
AURES GROS	0,067%	600	21 000	-
MAZDA DETAILS	0,20%	100	3 000	-
LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - LVI	99,989%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
TOTAL			68 905 758	-

La variation des titres de participations s'analyse comme suit :

Solde au 31/12/2014	25 907 500
<i>Acquisitions</i>	42 998 258
Acquisition des titres LVI	42 975 082
Acquisition des titres Trucks Gros	23 176
<i>Cessions</i>	-
Solde au 31/12/2015	68 905 758

Note 4-2: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31/12/2015 à 1 160 186 Dinars contre 2 787 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	Note
Frais préliminaires	1 195	2 787	4-2-1
Charges à répartir	1 158 991	-	4-2-2
TOTAL	1 160 186	2 787	

Note 4-2-1 : Frais préliminaires

Les frais préliminaires s'élèvent au 31/12/2015 à 1 194 Dinars contre 2 787 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Valeur brute</i>	<i>4 778</i>	<i>4 778</i>
Résorptions antérieures	1 991	398
Dotation de l'exercice	1 593	1 593
<i>Cumul des résorptions</i>	<i>3 584</i>	<i>1 991</i>
Valeur Comptable Nette	1 194	2 787

La méthode de résorption des frais préliminaires est la méthode linéaire sur une période de trois années avec application de la règle du prorata temporis.

Note 4-2-2 : Charges à répartir

Les charges à répartir s'élèvent au 31/12/2015 à 1 158 991 Dinars contre 0 Dinar au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Valeur brute	1 738 487	-
Résorptions antérieures	-	-
Dotation de l'exercice	579 496	-
<i>Cumul des résorptions</i>	<i>579 496</i>	-
Valeur Comptable Nette	1 158 991	-

*Les charges à répartir sont amortis sur une période de trois années à partir de l'année 2015.

Note 4-3: Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2015 à 1 494 829 Dinars contre 79 940 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Note
Comptes sociétés du Groupe	5 277	2 647	4-3-1
Etat impôts sur les sociétés (voir note 5-6)	293 300	27 618	
Créditeurs débiteurs divers TSI	-	28	
Produits à recevoir	763 650	-	
Compte d'attente	112	-	
Crédit de TVA à reporter	429 931	42 148	
TVA déductible	2 559	5 564	
Charges constatées d'avance	-	1 935	
Fournisseurs avance et acompte	-	-	
TOTAL	1 494 829	79 940	

Note 4-3-1 : Comptes sociétés du groupe

Les comptes sociétés du Groupe s'élèvent au 31/12/2015 à 5 277 Dinars contre 2 647 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL - LMC	1 500	2 147
Etablissement M.LOUKIL et cie	300	-
MIDCO	-	500
AURES GROS	614	-
SODEX	2 863	-
TOTAL	5 277	2 647

Note 4-4 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 31 813 404 Dinars contre 6 116 366 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Note
Placement SICAV ALHIFADH	509	207	
Placements courants	31 812 895	6 116 158	4-4-1
Total	31 813 404	6 116 366	

Note 4-4-1 : Placements courants

Le solde des placements courants, arrêté au 31/12/2015, se détaille ainsi :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Etablissement M.LOUKIL et cie	264 840	425 000
Immobilière de Carthage	1 293 000	1 360 000
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	6 762 058	4 221 158
MIG ENGINEERING	110 000	110 000
Economic Auto	1 632 997	-
Compte à terme	4 750 000	-
Placements TSI	2 000 000	-
Billets de trésorerie	15 000 000	-
TOTAL	31 812 895	6 116 158

Note 4-5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2015 à 711 911 Dinars contre 4 852 219 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Note
Chèques à l'encaissement	492 000	1 076 724	
Blocages	-	-	
Compte intermédiaire en bourse TSI	29 449	-	
Compte intermédiaire en bourse MAC	-	-	
Caisse	159	148	
Banques	190 303	3 775 347	(4-5-1)
TOTAL	711 911	4 852 219	

Note 4-5-1 : Banques

Le solde des banques, arrêté au 31/12/2015, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
AMEN BANK	752	-
BT	98	32 302
BH	-	3 743 045
BTE	1 851	-
QNB	64 999	-
BNA	122 308	-
ATTIJARI BANK	295	-
TOTAL	190 303	3 775 347

Note 4-6 : Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2015 à 73 481 543 Dinars contre 22 039 651 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Capital social	36 953 847	22 800 000
Prime d'émission	33 846 159	-
Résultat en instance d'affectation	-	-
Résultats reportés	(760 349)	(76 579)
Résultat de l'exercice	3 441 886	(683 771)
Total	73 481 543	22 039 651

La structure du capital social, au 31/12/2015, se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Capital souscrit	%
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	24 645 853	24 645 853	66,69%
Mr Mohamed LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zohra LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Bassem LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Walid LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zeineb LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Thouraya LOUKIL	50	50	0,0001%
Autres actionnaires (Public)	12 307 694	12 307 694	33,31%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31 décembre 2014 avant affectation	22 800 000	-	(76 579)	(683 771)	22 039 651
Affectation du résultat de l'exercice 2014 suivant décisions de l'AGO du 29/06/2015	-	-	(683 771)	683 771	-
Soldes au 31 décembre 2014 après affectation	22 800 000	-	(760 349)	-	22 039 651
Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG (AGE du 02/02/2015)	8 000 000	-	-	-	8 000 000
Augmentation du capital par apport en numéraire (AGE du 01/04/2015)	6 153 847	33 846 159	-	-	40 000 006
Résultat de la période	-	-	-	3 441 886	3 441 886
Soldes au 31 Décembre 2015	36 953 847	33 846 159	(760 349)	3 441 886	73 481 543

Note 4-7 : Emprunts

Les Emprunts s'élèvent au 31/12/2015 à 25 000 000 Dinars contre 5 979 167 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	Note
Emprunts à long terme	25 000 000	5 979 167	4-7-1
TOTAL	25 000 000	5 979 167	

Note 4-7-1 : Emprunts à long terme

Le détail des emprunts à long terme se présente dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS

Au 31 Décembre 2015

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2014		Nouveaux emprunts	Reclassement	Remboursement	Solde au 31/12/2015	
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an				Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Banque de la Tunisie	7 000 000	TMM + 3%	5 979 167	1 020 833			7 000 000	-	
Mtjari Bank	8 000 000	TMM + 1,5%			8 000 000		8 000 000	-	
Amen Bank	5 000 000	TMM + 2,75%			5 000 000			5 000 000	
Qatar National Bank	10 000 000	TMM + 2,75%			10 000 000			10 000 000	
Banque de Tunisie et des Emirats	5 000 000	TMM + 2,75%			5 000 000			5 000 000	
PH	5 000 000	TMM + 3%			5 000 000			5 000 000	
TOTAL			5 979 167	1 020 833	33 000 000		15 000 000		25 000 000

Note 4-8 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2015 à 73 457 Dinars contre 5 993 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Commissaire aux comptes	39 168	5 601
Avocats	-	392
Autres fournisseurs	34 289	-
TOTAL	73 457	5 993

Note 4-9 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2015 à 1 880 456 Dinars contre 7 813 916 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Société du groupe ECONOMIC AUTO	-	66 160
Société du groupe AURES AUTO	-	6 257 600
Société du groupe GIF	774 000	1 226 795
Comptes courants actionnaires	11 300	11 300
Recette des finances	10 651	5 310
Charges à payer	283 222	246 751
Produits constatés d'avance	801 283	-
TOTAL	1 880 456	7 813 916

Note 4-10 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 692 015 Dinars contre 1 120 086 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	Note
Échéances à (-) d'un an sur emprunt	-	1 020 833	
Crédits à court terme	3 352 274	-	
Intérêt courus échus	297 372	46 414	
Concours bancaires	42 369	52 839	4-10-1
TOTAL	3 692 015	1 120 086	

Note 4-10-1 : Concours bancaires

Les concours bancaires se détaillent dans le tableau suivant :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AMEN BANK CHARGUIA	-	25 227
AMEN BANK TUNIS	-	27 568
ATB	114	27
BTE	-	18
BH	42 255	-
TOTAL	42 369	52 839

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1 : Revenus

Les revenus s'élèvent au 31/12/2015 à 6 198 750 Dinars contre 0 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes	6 198 750	-
TOTAL	6 198 750	-

Note 5-2: Dotation aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2015 à 581 138 Dinars contre 1593 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	49	-
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	1 593	1 593
Dotations aux résorptions des charges à répartir	579 496	-
TOTAL	581138	1 593

Note 5-3 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2015 à 755 801 Dinars contre 226 979 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Location	38 697	4 236
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	285 402	29 465
Commissions	34 351	76 460
Publicité, publication et relations publiques	97 468	2 531
Voyages et déplacements	1 022	133
Frais postaux	-	-
Commissions bancaires	188 199	111 158
Droit de timbre et enregistrement	37 199	3 469
Pénalité de retard	147	15
Autres droits et taxes	-	13
Frais de déplacement	-	-
Réception	536	
Transfert de charges	-	-
Impôts et taxes	-	(500)
Jetons de présence	52 500	
Diverses charges	20 280	-
TOTAL	755 801	226 979

Note 5-4 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2015 à 2 760 193 Dinars contre 593 535 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur des emprunts et dettes	1 969 338	308 677
Intérêts sur des comptes courants	273 769	4 181
Intérêts sur prêts	491 742	279 139
Intérêts sur comptes à terme	23 066	1 538
Pertes de Change	2 278	
TOTAL	2 760 193	593 535

Note 5-5 : Produits de placement

Les produits des placements s'élèvent au 31/12/2015 à 1 352 678 Dinars contre 138 336 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur placements bancaires	7 885	138 336
Intérêts sur prêts accordés	213 428	-
Revenus des billets de trésorerie	581 234	
Produits des placements courants	550 131	-
TOTAL	1 352 678	138 336

Note 5-6 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 a été déterminé comme suit :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Montants exprimés en dinars)

Résultat Comptable	3 828 436
<u>A réintégrer</u>	12 545
- Impôts sur les sociétés	12 398
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	147
<u>A déduire</u>	-6 198 750
- Dividendes	-6 198 750
<u>Résultat fiscal avant prov déductible</u>	<u>-2 357 769</u>
Amortissement de l'exercice	49
<u>Résultat fiscal avant déduction de l'amortissement</u>	-2 357 720
• Reports déficitaires	-759 804
• Amortissement de l'exercice	0
• Amortissements différés	0
Résultat fiscal après imputation de l'amortissement	-3 117 524
Minimum d'impôt 0,2% CA local TTC	12 398
Minimum de perception	500
Impôt sur les sociétés	12 398
Report d'impôt	27 618
Retenues à la source	278 080
Acomptes provisionnels payés	0
report	-293 300

NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 6-1 : Variation des éléments du besoin en fonds de roulement

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Stocks	-	-	-
Créances	-	-	-
Autres actifs courants	1 494 829	79 941	(1 414 888)
<i>Variation des Actifs Courants</i>			(1 414 888)
Fournisseurs et comptes rattachés	73 457	5 993	67 464
Autres passifs courants	1 880 456	7 813 916	-5 933 460
<i>Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG</i>	8 000 000	-	8 000 000
Reclassement Crédit à court terme	3 352 274	-	3 352 274
			5 418 814
Autres passifs financiers	297 372	46 414	250 958
<i>Variation des Passifs Courants</i>	370 829	52 407	318 422
Variation du besoin en fonds de roulement	1 124 000	27 534	1 096 466

Note 6-2 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	711 911	4 852 219
Placements (titres SICAV)	509	207
concours bancaires	42 369	52 839
<u>Trésorerie à la fin de l'exercice</u>	670 051	4 799 587

NOTES 7 RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les engagements de la société Universal Auto Distributors Holding – UADH au 31 Décembre 2015 :

Type d'engagements	Valeur totale du crédit	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement			
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
	5 000 000	Amen Bank	UADH
	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
▪ Nantissement	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
2. Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement			
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
▪ Nantissement			
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Garantie de soumission			
3. Engagements réciproques			
▪ Emprunt obtenu non encore encaissé			
▪ Crédit consenti non encore versé			
▪ Opération de portage			
▪ Crédit documentaire			
▪ Commande d'immobilisation			
▪ Commande de longue durée			
▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			

NOTE 8 RELATIVE AUX PARTIES LIEES

a/ Conventions de placement à court terme :

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « Immobilière de Carthage » un avenant à la convention de placement à court terme.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 1 293 000 DT. L'emprunteur s'engage à rembourser au plus tard le 30 Juin 2016, un montant de 93 000 DT et le reliquat sera remboursé sur une période ne dépassant pas le 30 Juillet 2017 moyennant un taux de rémunération de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « MIG ENGINEERING » un avenant à la convention de placement à court terme.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 110 000 DT. Ces fonds sont à rembourser par sur une période ne dépassant pas le 30 Juin 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « Loukil Investment Group » un avenant à la convention de placement à court terme.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 4 221 158.304 DT. L'emprunteur s'engage à rembourser au plus tard le 30 Juin 2016, un montant de 221 158 DT et le reliquat sera remboursé sur une période ne dépassant pas le 30 Juillet 2017 moyennant un taux de rémunération de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « Etablissement Mohamed Loukil » un avenant à la convention de placement à court terme.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 264 840,014 DT. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 Juin 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « LOUKIL INVESTMENT GROUP » une convention de prêt.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2015, à 2 540 900 DT. Ces fonds sont à rembourser intégralement courant l'année 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « ECONOMIC AUTO » une convention de prêt.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2015, à 1 632 996,457 DT.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2015, avec la société « AURES AUTO » une convention de prêt.

Le solde des fonds empruntés s'élève, au 31/12/2015, à 3 352 579 DT.

b/ Billets de trésorerie

La société « Loukil Investment Group » a émis au cours l'exercice 2015, des billets de trésorerie souscrites par la société « Universal Auto Distributors Holding » et domiciliées auprès de la banque Amen Bank et la banque de l'Habitat. La situation de ces opérations à la date du 31/12/2015, se présente comme suit :

Banque	Société convention	Date début	Période de placement	date fin	Montant
Banque de l'Habitat	LIG	03/12/2015	90	02/03/2016	10 000 000
Amen Bank	LIG	04/12/2015	90	03/03/2016	5 000 000
TOTAL					15 000 000

c/ Comptes courants actionnaires :

Les comptes des associés ainsi que les sociétés du Groupe présentent au 31 Décembre 2015, un solde créditeur global de 785 300 Dinars, ainsi qu'un solde débiteur de 5 277 Dinars, qui se détaille comme suit :

A L'ACTIF		AU PASSIF	
Société	Solde	Société	Solde
LMC	1 500	GIF	774 000
SODEX	2 863	BASSEM LOUKIL	3 800
ETABLISSEMENT M LOUKIL	300	WALID LOUKIL	300
AURES GROS	614	MOHAMED LOUKIL	300
		ZOHRA LOUKIL	2 300
		ZEINEB LOUKIL	2 300
		THOURAYA LOUKIL	2 300
Total	5 277	Total	785 300

Note 9 : EVENEMENTS SURVENUS APRES LA FIN DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la fin de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

SOCIÉTÉ « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale constitutive, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2015, un total bilan net de 104 127 471 Dinars et des capitaux propres de 73 481 543 Dinars y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 de 3 441 886 Dinars.

I. Opinion sur les états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » au 31 Décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le, 31 Décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Il est à signaler, en outre, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « **Universal Auto Distributors Holding** » assure actuellement le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 29 Avril 2016

C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

SOCIETE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « **Universal Auto Distributors Holding** », et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées durant l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 :

1/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « Immobilière de Carthage » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 1 293 000 Dinars. L'emprunteur s'engage à rembourser au plus tard le 30 Juin 2016, un montant de 93 000 Dinars et le reliquat sera remboursé sur une période ne dépassant pas le 30 Juillet 2017 moyennant un taux de rémunération de 8%.

2/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « MIG ENGINEERING » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 110 000 Dinars. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 30 Juin 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

3/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « Loukil Investment Group » régie par les dispositions de

l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 4 221 158 Dinars. L'emprunteur s'engage à rembourser au plus tard le 30 Juin 2016, un montant de 221 158 Dinars et le reliquat sera remboursé sur une période ne dépassant pas le 30 Juillet 2017 moyennant un taux de rémunération de 8%.

4/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « Etablissement Mohamed Loukil » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 264 840 Dinars. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 Juin 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

5/ Convention de prêt entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « LOUKIL INVESTMENT GROUP » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 2 540 900 Dinars. Ces fonds sont à rembourser intégralement courant l'année 2016 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

6/ Convention de prêt entre la société « Universal Auto Distributors Holding » et la société « ECONOMIC AUTO » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 1 632 996 Dinars.

7/ Convention de prêt entre la société « AURES AUTO » et la société « Universal Auto Distributors Holding » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été reçu sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par la société.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à 3 352 579 Dinars.

La société « Loukil Investment Group » a émis au cours l'exercice 2015, des billets de trésorerie souscrites par la société « Universal Auto Distributors Holding » et domiciliées auprès de la banque Amen Bank et la banque de l'Habitat. La situation de ces opérations à la date du 31 Décembre 2015, se présente comme suit :

Banque	Société convention	Date début	Période de placement	date fin	Montant
Banque de l'Habitat	LIG	03/12/2015	90	02/03/2016	10 000 000
Amen Bank	LIG	04/12/2015	90	03/03/2016	5 000 000
TOTAL					15 000 000

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2015 (autres que les rémunérations des dirigeants):

a) Opérations avec les parties liées :

Les comptes des associés ainsi que les sociétés du Groupe présentent au 31 Décembre 2015, un solde créditeur global de 785 300 Dinars, ainsi qu'un solde débiteur de 5 277 Dinars, qui se détaille comme suit :

A L'ACTIF		AU PASSIF	
Société	Solde	Société	Solde
LMC	1 500	GIF	774 000
SODEX	2 863	BASSEM LOUKIL	3 800
ETABLISSEMENT M LOUKIL	300	WALID LOUKIL	300
AURES GROS	614	MOHAMED LOUKIL	300
		ZOHRA LOUKIL	2 300
		ZEINEB LOUKIL	2 300
		THOURAYA LOUKIL	2 300
Total	5 277	Total	785 300

I- Conventions et engagements de la société envers les dirigeants

Aucune obligation ou engagement envers les dirigeants de la société.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application des articles précités. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux d'audit.

Tunis, le 29 Avril 2016

P/C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI